

Somme de températures en °C depuis le 1^{er} février au : 29/03/20

Bas-Vivarais		Pentes (Cévennes, Coiron, Boutières)		Haut-Vivarais		Montagne	
100 m	595	400 m	540	400 m	492	900 m	342
200 m	559	500 m	504	500 m	456	1000 m	305
300 m	522	600 m	467	600 m	419	1100 m	270
400 m	486	700 m	431	700 m	383	1200 m	235
500 m	449	800 m	394	800 m	347	1300 m	203

Gestion de l'herbe : les stades repères en somme de températures

Type de prairie	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Fauche précoce
Prairie naturelle fertile, prairie temporaire	300°C	500°C	700°C
Prairie naturelle tardive	400°C	700°C	900°C
Prairie maigre	400°C	Déprim. inadapté	Inadaptée

Observations : L'année est toujours en avance malgré le froid et le gel, conditions qui se maintiennent cette semaine, avant une nette amélioration la semaine prochaine. **La situation hydrique reste très dégradée sur toutes les zones:** les réserves en eau sont épuisées sur sols superficiels et sur sols moyens (50 mm de RU), et très entamées sur sols profonds (sauf en montagne). Absence de pluie significative sur les 15 prochains jours.

Préconisations : le sec et dans une moindre mesure le froid conditionnent la gestion de l'herbe

Au pâturage : Pour toutes les zones de piémont ou de basse altitude, chercher à maintenir le pâturage, soit en menant une surface importante (systèmes pastoraux des Pentes et du Coiron), soit en maintenant du fourrage distribué à l'auge ou au parc. **Il est important de ne pas faire pâturer à une hauteur inférieure à 5 cm** sous peine de limiter la repousse voire de dégrader la prairie si cela arrive trop souvent.

En montagne, laisser passer le froid et envisager la mise à l'herbe la semaine prochaine pour les éleveurs qui disposent de prairies naturelles fertiles et précoces en particulier les sols volcaniques (Coucouron, Lespéron...). On commencera par une sortie les après-midi. Pour les secteurs plus extensifs, viser le repère de 400°C pour faire la mise à l'herbe.

Parcelles à stocks : Sur tous les secteurs où l'irrigation est possible prévoir **d'irriguer les parcelles destinées aux premières coupes** en particulier les ray-grass, les prairies temporaires (y compris luzerne). Si vous avez suffisamment d'eau disponible, vous pouvez également arroser les méteils et les céréales.

Votre avis nous intéresse : une observation, une erreur, une question, contactez-nous (06 85 10 09 96) !